Mais l'instruction a relevé contre eux des charges suffisantes pour les faire comparaître devant le jury au côté de l'assassin principal. Me Hattu plaidera pour eux.

Chronique du Sport

CONCOURS HIPPIQUE DE LILLE

Troisième journée

La pluie, toujours la pluie, aussi n'étonnerons-nous personne en disant que seuls les fervents du sport hippique garnissaient les tribunes. Parmi les notabilités étaient présents : MM. le général de France, le général Bidot, le colonel de Benoist du 19e chasseurs à cheval et le commandant Chirlonchon du 16e bataillon de chasseurs à pied.

Le concours de poulains et pouliches de trois ans sans dressage complet a donné les résultats suivants :

1er prix, *Nochère*, à M. Luzin Bouvry — 2e, *Nitouche*, à M. Clavoix — 3e, *Emir*, à M. Douay — 4e, *Norma*, à M. le baron de l'Epine — 5e, *Najon*, à M. de Beauvais — 6e, *Belle-face*, à M. Wattine — 7e, *Coquette*, à M. Dumoulin — 8e, *Nuée*, à M. Clovon — 9e, *Amadou*, à M. Delattre — 10e, *Cher Ami*, à M. Tetu — 11e, *Lutine*, à M Wattine — 12e, *Nouveau Piston*, à M. Vallar — 13e, *Balaklova*, à M. Lhotte — 14e, *Lisette*, à M. Lemaitre-Boulanger — 15e, *Nathalie*, à M. Clavon — 16e, *La Gloire*, à M. Wattine.

Quatre prix supplémentaires ont été créés ils sont remportés par *Flèche*, à M. de Corbre — *Boston*, à M. d'Hérouel — *Condé*, à M. Dewilde — *Perette*, à M. Farce.

Des flots de rubans ont été attribués à Saïda, Jeannette, Minette, Françoise, Mina, Zoulou, Fauvette, Caroline, Carabine, Mina.

Courses au trot monté

1er prix, *Ninus*, au duc de Vicence — 2e, *Nelly*, au même — 3e, *Nochère*, à M. Luzin Bouvry — 4e, *Benjamin*, à M. Boulnois — 5e, *Amadou*, au même — 6e, *Nitouche* à M. Guilbert — 7e *Tant mieux*, au Haras de Blingel — 8e, *Nuage*, à M. Lucques — 9e, *Nacire*, à M. Luzin Bouvry.

Flots de rubans : Tyrol, Noyau et Vigilant.

Prix des habits rouges

1er prix, *My Lowe*, à M. Wagnolles — 2e *Sans Culotte*, à M. Dorchies — 3e, *Miette* à M. Durosoy — 4e, *Hirondelle*, à M. Févet monté par M. G. Fauville.

Flots de rubans : Buckingham, Blaireau, As-tu-Soif, Behanzin et Wee Man ice.

La course Lille-Boulogne-s-Mer

C'est aujourd'hui jeudi, 31 mai, à minuit, que sera définitivement close la liste des engagements pour la course Lille-Boulogne-s-Mer, qu'organise notre confrère, le *Nord-Cycliste*, avec le concours des *Cyclistes-Boulonnais*.

Ce délai expiré, aucune demande d'inscription ne sera admise.

La liste des prix pour cette grande course ne fait qu'augmenter.

M. Achille Adam, député du Pas-de-Calais, vient d'envoyer à notre confrère cinquante francs pour l'un des gagnants ; M. Georges Adam, conseiller général, un objet d'art ; la municipalité de Boulogne-sur-Mer, une belle médaille d'argent.

Chronique Locale

ROUBAIX

Descente de Parquet

Le Parquet, représenté par MM. Gachon, juge d'instruction, et M. Planeq, greffier, est descendu à Roubaix hier après-midi par le train de 2 heures 1/2.

Ces MM. sont allés au commissariat du 1er arrondissement, puis se sont rendus rue de Flandre, 146.

Une perquisition y a été opérée chez un fraudeur, Henri Volkint, 20 ans.

Nous croyons savoir que des carnets, bulletins, etc. ont été saisis. La propriétaire de l'immeuble a été également interrogé par M. le juge d'instruction. Henri Volkint a été arrêté et conduit au dépôt central.

Au cours du transfert un individu ivre se permit d'exciter Volkint à la révolte, il a pu également être arrêté.

Distribution d'eaux potables

M. le Préfet du Nord vient d'approuver les projets dont la désignation suit :

1° Terrassement des conduites maîtresses qui entoureront les villes de Roubaix et de Tourcoing ;

2° Fournitures des fonds nécessaires à l'installation de ces conduites ;

3° Construction de l'usine où seront placées les machines élévatoires de la distribution d'eau.

La grève du tissage Drey, Simpson et Cie

Les grévistes sont toujours dans la même situation. Une délégation d'ouvriers s'est encore présentée hier matin ; mais MM. Drey et Cie leur ont dit ne pouvoir rien changer à leur précédente déclaration.

Un vol audacieux

Dans la nuit de mardi à mercredi des individus restés inconnus se sont introduits en escaladant la toiture au tissage de MM. Mulliez Eloy, fils et Manchoulas, à l'extrémité du boulevard Gambetta.

Ils sont descendus dans l'atelier par une lucarne et y ont emporté une pièce cheviotte en écrue ; c'est le directeur du tissage qui s'est aperçu du vol en retrouvant sur le mur des débris de la pièce.

Une enquête est ouverte par M. Vancostenoble, commissaire du 3e arrondissement.

Un grave accident

Hier soir, un accident qui pourrait avoir des suites funestes s'est produit chez Mme veuve Gayet et fils, teinturier, rue de Mouveaux.

Une jeune fille Augustine Verleghem, 20 ans, en voulant retirer un morceau de déchet engagé dans son métier a eu la main droite presque complètement arrachée.

Elle a reçu les soins de M. le docteur Lepers qui l'a fait reconduire à son domicile au Blanc-Seau, à Tourcoing.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Les soussignés ont l'honneur d'informer les amateurs colombophiles dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 10 kilomètres qu'ils organisent pour le dimanche 3 juin un concours général sur Rambouillet comme étape préparatoire pour le concours de Châteaudun du 10 juin.

Mise 1 fr. 40 dont 1 fr. pour prix et 0 fr. 40 pour frais. Poules à 0.30, 0.50, 1 fr., 2 fr., 3 fr., 5 fr., 10 fr. et 20 francs. Mise en paniers, le vendredi 1er juin, de 5 à 7 heures du soir. Les pigeons seront convoyés par Aubin Vervaert. Constatations obligatoires par tous les appareils reconnus bons par les Sociétés et Fédérations.

Pour les conditions générales de ce concours, les amateurs y participant se conformeront au règlement des concours du Cercle Union.

La Commission organisatrice :
M. Poiss, P. Masses, D. Delplanque, A. Dendoyk.

Dynastie bienfaisante

Chacun connaît l'odeur du Congo, si puissante,
Ses effets sur le teint, sa vertu blanchissante ;
Et dans tous les pays, on en use, je crois :
C'est le roi des savons, c'est le savon des rois.

Coulisses L., au savonnier parisien Vaissier.

Par décret du Président de la République, le sieur Félix Mortier et sa famille viennent d'obtenir la qualité de français.

Photographie artistique Victor HERMANT
165, GRANDE-RUE, ROUBAIX
PREMIÈRES COMMUNIONS
12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs
A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec primes
Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 franc. la douzaine avec prime. 776

TOURCOING

LA POLITIQUE RÉPUBLICAINE

La polémique engagée, depuis quelque temps, entre M. Dron, député de Tourcoing, et M. François-Masurel Jonglez, a pris le caractère d'un véritable débat sur la politique républicaine.

M. Masurel nous avait demandé l'insertion de la « lettre ouverte » qu'il adressait à M. Dron par le canal du *Journal de Roubaix*.

Conformément à ce qu'avait fait, il y a quelques jours, notre confrère roubaisien, nous avons cru devoir attendre la réponse de l'honorable député, de façon à pouvoir mettre en même temps sous les yeux du public les éléments de cette intéressante controverse.

Nos lecteurs jugeront. Quant à nous, nous n'ajouterons qu'un mot : c'est que les idées si éloquemment développées par M. Dron sont celles que nous avons maintes fois exprimées dans ce journal, celles auxquelles nous restons fermement attachés, et qui ont la sympathie, nous en sommes convaincus, de tous les vrais républicains, de tous les démocrates sincères et convaincus.

Lettre ouverte à M. Dron

Maintenant que les échos de notre fête du centenaire sont déjà lointains, et que la crainte de jeter une note discordante dans nos réjouissances patriotiques est devenue sans objet, rien ne s'oppose plus à ce que je réponde à votre lettre du 13 courant.

Permettez-moi d'abord de vous faire observer que votre expression d' « équilibristes politiques » s'appliquerait bien mieux à ceux qui recherchent *toutes sortes de concours pour rester debout*, qu'à ceux qui, au contraire, renoncent à leurs fonctions, plutôt que de subir des solidarités que leur conscience réprouve.

Ceci dit, je vous rappellerai à peu près en quels termes, je définissais, dans une notre précédente, le rôle qui forcément s'impose aux hommes politiques dans la situation présente :

Ou marcher délibérément à la suite des républicains de gouvernement, qui, *tout en travaillant à l'œuvre de l'amélioration sociale* combattent les sectes révolutionnaires.

Ou bien s'enrôler dans la troupe des radicaux-socialistes, qui constamment ménagent les collectivistes, Guesdistes et autres, dans le but de se coaliser avec eux pour les luttes parlementaires ou dans l'espoir de s'en faire à l'occasion des alliés électoraux.

De ces rôles, j'ai choisi le premier. Vos écrits, vos actes, vos votes attestent que vous avez adopté le second. C'est une simple question de conscience personnelle.

Je ne jugeais nullement utile de faire intervenir l'opinion publique entre vous et moi, et c'est pour ce motif que je m'étais abstenu de paraître dans le débat, pas plus croyez-le bien, que je ne ressentais le besoin de rentrer dans l' « arène politique ». Si donc je me suis découvert, c'est uniquement parce que vous m'avez prié de me « démasquer » et que je n'avais rien à cacher.

Quant au concours que je vous ai prêté autrefois et que vous rappelez avec une certaine insistance, je ne le nie point, mais vous l'interprétez à votre façon.

En ce temps-là, Monsieur et « ami d'hier » nous poursuivions un but commun, qui était la défense de la Société contre les menées révolutionnaires des partis extrêmes. Si vos idées ou vos procédés ont changé, *si ce que vous pensez être votre intérêt* vous a placé hors du terrain, qui nous fut commun, le jour où vous traitiez avec un parti *que nous avions si bien combattu* ; ce n'est pas à moi qu'il faut vous en prendre.

Si, après avoir malmené les socialistes, il vous a plu de vous souvenir qu'ils comptaient autrefois dans l'armée républicaine et surtout qu'ils disposaient de 3000 voix, libre à vous. Je n'oublierai jamais, quant à moi, ces fameuses affiches, sang de bœuf, où votre nom, quelques jours avant le scrutin de ballottage, s'étalait à côté de ceux qui la veille à Linselles, vous empêchaient par leur attitude menaçante de prendre la parole.

L'oubli des antagonismes, le pardon des injures sont de grandes vertus, mais en vérité on ne s'attendait pas à vous les voir mettre si subitement en pratique.

Je déclarais, il y a deux ans, dans ma profession de foi comment et pourquoi je consentais à entrer dans la vie politique. Mes vues sont restées les mêmes, fort différentes, par conséquent, de celles qui sont *aujourd'hui* les vôtres.

Ce n'est point là du « dilettantisme », mais simplement de l'honnêteté politique.

Et maintenant qu'à mon tour, Monsieur et ancien collègue, j'ai « mis les choses au point », mon intention est bien de vous laisser le dernier mot. La question que nous venons d'examiner relève de l'opinion publique, je ne crains pas son jugement.

FRANÇOIS MASUREL-JONGLEZ.

Lettre ouverte à M. Masurel-Jonglez

Paris, 29 mai 1894.

Il ne faut rien prendre au tragique, disent les sages ; d'autres non moins sages ajoutent qu'il ne faut même pas tout prendre au sérieux. C'est ce que je ferai à l'égard de cette partie de votre lettre où, jonglant avec les plus graves problèmes de la politique qui décidément n'a plus de mystère pour vous, heureux homme, vous professez *ex cathedra* qu'il n'y a plus que deux partis à prendre : ou bien marcher à la suite des républicains de gouvernement ou bien s'enrôler dans la *troupe* (fi, que c'est genre grand seigneur) des radicaux-socialistes.

Il n'y a qu'un malheur : c'est que vous avez oublié d'éclairer votre lanterne.

Qu'est-ce qu'un républicain de gouvernement ? Qu'est-ce qu'un radical-socialiste ? Qu'est-ce que nous sommes, ont dû dire, en se tâtant, bien des électeurs ?

Il y a des chagrins qui voudront être à la fois l'un et l'autre ou qui ne voudront être ni l'un ni l'autre : tous vous seront obligés de les aider à se connaître ou à s'y reconnaître.

En rappelant mes souvenirs, je crois avoir dit dans une lettre fort longue, mais qui a eu le mérite d'être claire, franche, et d'éviter les distinctions subtiles : je suis avec les vrais républicains pour la vraie République, progressiste, généreuse aux masses qui luttent péniblement pour l'existence ; je ne suis pas avec les cléricaux. Je m'en tiens là.

Revenons à la question personnelle ; aussi bien c'est la seule qui doive nous occuper, puisque vous ne sentez pas le besoin de rentrer dans l'arène politique. Cette déclaration vaut ce qu'elle vaut et ne nous empêchera pas de nous tenir sur nos gardes, croyez-le-bien.

Incidemment, le mot *équilibriste* était venu sous ma plume ; vous le prenez pour vous et vous me répondez que j'en suis un autre. C'est l'enfance de l'art.

Vous trouvez que je « rappelle avec insistance le concours que vous m'avez prêté autrefois. » Rassurez-vous, ce n'est pas pour m'en vanter ; je m'explique.

Dans ces dernières années, des avances que je devais croire sincères, me furent faites. Les services rendus à la circonscription, la manière dont j'avais défendu les intérêts généraux m'avaient, au dire de certains, conquis bien des adhésions et à côté des électeurs que leurs convictions républicaines attachaient à moi, il était possible, répétait-on, de grouper tous ceux qui n'ont pas de parti-pris et qui n'obéissent pas à l'esprit de parti. Remettre au fourreau l'épée de combat, sans cesser une minute de rester fidèle à ma foi républicaine, être conciliant à l'égard des personnes, on n'attendait que cela de moi pour former un grand parti d'apaisement social dont notre région a tant besoin.

Comme il n'arrive que trop souvent aux sincères, j'ai été naïf, j'ai cru qu'il fallait essayer de grouper tous les hommes de bonne volonté, de réduire à sa plus simple expression, de rendre impuissant le parti intolérant et fanatique qu'on déteste mais qu'on craint dans nos communes.

J'ai rêvé alors d'en finir avec cette exploitation de la misère ou de la faiblesse qui consiste à imposer des pratiques hypocrites aux malheureux qui manquent du nécessaire et doivent tendre la main aux prétendues Sociétés de bienfaisance, à étouffer la liberté de conscience chez les ouvriers soumis au régime d'espionnage et d'asservissement pratiqué par la confrérie de Notre-Dame de l'Usine et ses pareilles, qui consiste enfin à faire trembler tous ceux, employés, petits commerçants ou autres, qui sont sous la dépendance et à la merci d'une coterie riche et puissante.

L'intention était bonne ; mais c'était un rêve, faut-il croire, puisque le jour du rendez-vous, nous avons retrouvé en face de nous, républicains, cette coterie mieux organisée, plus arrogante et aussi forte que jamais. Qu'ont fait, ce jour là, les hommes de bonne volonté attendus ? ils sont restés cois et cachés, quand ils ne nous ont pas tourné le dos.

Et pendant ce temps, mes meilleurs amis de la veille, des convaincus de la première heure, m'accusaient de trahison, de désertion du drapeau et me faisaient supporter la responsabilité de votre fameux vœu sur le catéchisme qui était si manifestement en opposition avec les idées de la plupart de ceux qui vous avaient élu.

Tel a été le profit du concours que vous m'avez prêté. N'est-ce pas qu'elle est instructive cette histoire d'hier ?

J'interprète à ma façon, dites-vous, notre alliance d'alors et « le but commun que nous poursuivions était la défense de la société contre les menées révolutionnaires des partis extrêmes. » Il me faut rire de la tête qu'ont dû faire ces bons cléricaux en se voyant qualifier de révolutionnaires et destructeurs de la société.

Cette idée de faire un traité d'alliance offensive et de partir en guerre, ne manque pas non plus d'originalité. Tels Don Quichotte et son fidèle Sancho se mettaient en campagne pour le triomphe du droit, la défense des faibles et des opprimés, tels deux citoyens de Tourcoing, déjà nommés, avaient fait un pacte pour combattre les infidèles et exterminer les sectes révolutionnaires. Mais c'est du pur roman renouvelé des Espagnols !

Revenons à la réalité qui réduit le pacte à un simple calcul des chances de succès que vous pouviez avoir contre M. Lemettre.

Je ne croyais pas alors, et je ne crois pas aujourd'hui, que les déclamations violentes, que les promesses exagérées puissent servir utilement la cause des travailleurs.

J'estime que tous les ouvriers républicains, quelles que soient les étiquettes sous le couvert desquelles on veut les ranger, ont au fond les mêmes aspirations et les mêmes besoins. Ceux qui se séparent du gros de l'armée sous le nom de socialistes, se paient de mots et ne servent pas efficacement la cause des revendications populaires.

Ils m'ont combattu et j'ai dû leur répondre. Mais quand vous me demandez de les traiter en ennemis, d'oublier tout ce qu'il y a de commun entre eux et moi, depuis le souvenir des luttes soutenues ensemble — *et vous en savez quelque chose puisque tous sont venus comme un seul homme voter pour vous quand vous avez eu l'honneur de porter notre drapeau* — jusqu'aux grandes lignes du programme républicain, je vous réponds : **Non** ! et je vous dis bien haut que vous me retrouverez encore à leurs côtés quand il s'agira de combattre les menées cléricales et de poursuivre les réformes sociales qui sont urgentes.

Il me suffira de quelques mots pour terminer.

Vous ne parlez plus de pouvoir occulte : j'en prends acte.

Vous vous étonnez que je pratique « l'oubli des antagonismes, le pardon des injures. » Au risque de vous étonner davantage, je vous dirai que c'est ma religion à moi, que je laisse aux dévots la rancune et la haine. Comment ! j'irai reprocher à certains ouvriers quelques mots déplacés, alors que je ne me soucie pas des calomnies et des mensonges que colportent contre moi des gens qui ont reçu une éducation ecclésiastique complète, alors que je ne ressens aucune amertume à l'égard de la noble conduite que vous avez tenue en me lâchant, moi qui m'étais compromis pour vous aux yeux de beaucoup de mes amis, quand vous avez pu me croire par terre !

Avant de rompre cet entretien, je dois relever dans votre lettre un certain abus de mots à intention tels que « conscience, intérêt, honnêteté politique ». Ce sont là des points très chatouilleux qu'il ne faut toucher qu'avec beaucoup de délicatesse : vous le comprendrez, j'en suis sûr, et ne m'obligerez pas à sortir de la réserve que je m'impose.

Pendant dix ans j'ai trimé au service des autres, négligeant mes intérêts personnels, accumulant des haines sur ma tête pour la défense des principes et des idées justes, n'ayant aucune arrière-pensée ambitieuse ou honorifique. Mes opinions sont aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a dix ans, et je n'en changerai pas pour faire plaisir à quiconque, laissant cette spécialité aux anciens boulangistes et aux ralliés.

Au revoir, M. Masurel.

Gustave DRON.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 30 mai

Le Conseil municipal a tenu hier soir sa première réunion de la session ordinaire de mai.

La séance s'ouvre à 8 heures 50.

Vingt-cinq conseillers sont présents.

M. Victor Hassebroucq, maire, préside.

Nomination d'un secrétaire

Il y a lieu de procéder à la nomination d'un secrétaire pour la durée de la session.

Loridan I crie le citoyen Delphin Dumortier.

On procède au vote par bulletins secrets.

Le plus grand nombre des suffrages se porte sur le nom de M. Léon Salembien qui obtient 15 voix. MM. Loridan 4, Masure 1, Didry 2, Honoré Colson 1, Cruque 1.

M. Salembien ayant obtenu la majorité est nommé secrétaire et est invité par le maire à prendre place au bureau.

Lecture de procès-verbaux

M. Masure Six donne lecture du procès-verbal de la réunion du 28 février qui est adopté sans observations.

Exposition horticole du Centenaire de la Bataille de Tourcoing

Le Maire dit qu'avant d'aborder l'ordre du jour, il convient de se féliciter de la réussite complète des fêtes récentes qui ont eu lieu.

L'exposition horticole a été splendide et les fêtes du Centenaire ont été célébrées avec un grand caractère d'unanimité.

M. le Maire croit se faire l'interprète des membres de l'assemblée communale et de la population en félicitant les comités d'organisation et tous ceux qui ont apporté un concours à la réussite des fêtes. Le Conseil approuve les paroles du maire.

Dépenses imprévues

M. le maire fournit le décompte des sommes ordonnancées jusqu'à ce jour sur le crédit inscrit au budget sous le titre de dépenses imprévues.

Centenaire

M. Leroux, directeur des bâtiments a traité avec M. Renouard pour la fourniture des toiles dont ont été revêtus les édifices qu'il s'agissait de rappeler. Le conseil ratifie le marché s'élevant à 1224 fr.

Bourse au lycée

Trois demandes de bourses communales au lycée de Tourcoing ont été formulées en faveur de jeunes gens fréquentant nos écoles. Les bourses sont accordées.

Hotel caserne des Sapeurs pompiers

M. le Maire donne lecture d'un rapport relatif au règlement des comptes de mitoyenneté pour la construction de l'Hôtel-Caserne des Sapeurs-pompiers.

Le Conseil homologue ledit compte.

Trains rapides entre Tourcoing et Boulogne

Le Maire de Boulogne a transmis à l'Administration municipale un vœu émis par le Conseil de Boulogne tendant à la création de trains rapides entre Boulogne et les grandes villes du département du Nord.

M. le Maire de Boulogne demande que le Conseil municipal de Tourcoing veuille bien appuyer ce vœu.

M. Muller. — On pourrait ajouter que Boulogne est une ville française et qu'en conséquence nous aimerions à voir sa plage fréquentée par nos nationaux de préférence aux villes étrangères. — Adopté.

Octroi

Sur le rapport du maire, le conseil vote des indemnités en faveur de plusieurs employés du service de l'octroi.

Canal

M. le maire dépose un rapport relatif à l'établissement d'un garde-fou sur les bords du canal dans la partie comprise entre le pont de l'Espierre et le Halot.

Il donne communication de projets, plans et devis élaborés par MM. les ingénieurs. La dépense est évaluée à 9.000 fr.

Le Conseil, sur la proposition du maire, approuve et vote les crédits nécessaires. Les travaux feront l'objet d'une adjudication publique.

M. le directeur de la voirie a fait savoir que les clôtures du nouveau cimetière du Blanc-Seau sont terminées, il reste à établir une grille d'entrée dont il transmet les plans et devis.

M. le Maire propose le renvoi à la commission des travaux.

M. Dupont-Chopart plaide en faveur d'une augmentation au garde du cimetière, qui est astreint à un service de tous les instants.

Ruisseau du Pont Rompu

MM. Jules et J.-B. Lepers, cultivateurs, rue de Mouveaux, ont adressé une pétition demandant à détourner le cours du ruisseau du Pont-Rompu traversant leurs propriétés.

M. le directeur de la voirie à qui cette pétition a été transmise par l'administration municipale a émis un avis favorable.

La pétition est renvoyée aux commissions compétentes.

Ecoles

Le conseil sur le rapport du maire prend l'engagement décennal de pourvoir à toutes les dépenses incombant à la commune en ce qui concerne les écoles crées dans le quartier du Brun-Pain.

Etablissement de bains

M. le maire soumet au Conseil municipal les observations présentées par M. Herable Leruste, en faveur duquel une subvention serait accordée pour entretien d'un établissement de bains.

On sait que le Conseil avait exprimé le vœu que le prix des bains de 3e classe fut abaissé à 40 centimes. Ce prix est accepté par M. Leruste, moyennant une majoration de 500 fr. de la subvention municipale.

M. Didry trouve que cette surélévation de la subvention est exagérée.

En définitif on ne réclamait qu'une diminution de 20 centimes sur les bains de 3me classe. En raison de la diminution le nombre de bains aurait été plus élevé et il aurait trouvé une compensation de ce côté.

M. le maire dit que cette augmentation du nombre de bains est éventuelle, tandis que la diminution est certaine.

Un échange d'observation a lieu, puis les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées par mains levées.

Eaux potables

Les travaux de captation pour les eaux potables ont nécessité l'emploi d'une locomobile. La location pour plusieurs mois encore que doivent durer les travaux reviendrait cher.

MM. les ingénieurs ont fait ressortir l'intérêt qu'il y aurait à en faire acquisition.

La commission mixte s'est rangé à cet avis. Le conseil à son tour approuve ce projet.

Caisse d'épargne

Il y a lieu de procéder au renouvellement partiel du Conseil des directeurs de la Caisse d'Epargne. Les directeurs sortant sont MM. Julien Tack, Duhamel, Georges Lefebvre, Alfred Lefrançois, Eugène Dessaux.

M. le Maire consulte le Conseil sur le point de savoir s'il entend voter de suite ou renvoyer les nominations à une prochaine séance.

M. Salembien. — De suite M. le maire.

On passe au vote par bulletins.

Les directeurs sortants sont réélus.

Réception de travaux de voirie

Le 16 écoulé M. Duval, adjoint et MM. Cruque et Dacoolombiez, ont procédé à la réception de différents travaux de voirie, savoir : rue de Tarsane construction d'un aqueduc, rue du Louchet, aqueduc ; rue du Caire, travaux de pavage. Le Conseil homologue les procès-verbaux de réception et autorise le maire à solder les entrepreneurs.

La même formalité est accomplie en ce qui concerne les travaux de grosses réparations de voiries, rues de la Croix-Rouge, de la Croix Blanche, du Jambon.

Livres de prix

M. le maire soumet le cahier des charges pour la mise en adjudication de la fourniture des livres à décerner en prix aux enfants des écoles communales. Homologation.

Fournitures scolaires

M. le Maire donne lecture du cahier des charges pour la fourniture pour une période de 3 années de fournitures et livres classiques — Le conseil homologue.

Octroi

Le déplacement du bureau d'octroi de la barrière de la rue du Tilleul a mis à la charge de la ville jusqu'au 31 décembre le prix du local où il était installé. Le propriétaire a fait une offre en résiliation de bail moyennant une indemnité de 100 fr.

Le Conseil adopte.

M. Salembien demande à ce qu'on procède le plus tôt possible au déplacement de tous les bureaux qui ne sont pas situés à l'extrême frontière du territoire. Ce vœu a été exprimé depuis longtemps par la commission des Finances.

Après l'expédition d'autres affaires courantes, la séance qui avait été jusqu'alors, absolument monotone prend une tournure plus mouvementée.

Le citoyen Delphin Dumortier pose une question au maire concernant le vœu qu'il a déposé dans la séance du 30 avril dernier, au sujet des militaires de Tourcoing sous les drapeaux, à l'occasion des fêtes du Centenaire.

A une question fort embrouillée le maire répond par une explication claire et précise. Le citoyen Delphin Dumortier ne semble rien comprendre et répète toujours la même chose. Cela commençait à tourner au vaudeville, quand, impatienté, le maire veut continuer la suite des affaires à l'ordre du jour. Le citoyen Delphin parle toujours, le maire consulte alors le conseil sur le point de savoir si la parole doit être laissée plus longtemps au citoyen Delphin Dumortier. A l'unanimité toute l'assemblée décide que la parole doit lui être retirée, mais Delphin fait peu de cas de cette décision.

M. le maire est alors obligé de le prévenir que s'il veut continuer plus longtemps il devra employer à son égard des mesures plus sévères. Cet incident est à peine clos que le même citoyen en fait naître un second, puis un troisième. On devine aisément qu'il s'agit là d'un système d'obstruction prémédité.

Sur la demande du maire on renvoie à une prochaine séance le renouvellement des commissions permanentes, puis on passe à la lecture de quelques rapports de commissions.

M. Masure Six, adjoint, dépose un premier et très intéressant rapport sur deux vœux déposés par le citoyen Delphin tendant à établir un refuge de nuit, un bureau de bienfaisance et l'installation d'un ou plusieurs chauffoirs publics. Nous publierons demain ce rapport et les digressions auxquelles il a donné lieu de la part de l'auteur des vœux.

M. Salembien dépose un rapport relatif au règlement d'une question pendante depuis longtemps qui a trait à la réorganisation du marché à la criée. Ce rapport qui conclut à l'établissement du factorat libre est adopté.

M. Cruque dépose un rapport tendant à continuer pour une période de trois années la subvention à accorder à Mme Walter, qui dirige un externat libre de jeunes filles. A la suite d'une discussion à laquelle prennent part plusieurs conseillers, les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées.

D'autres vœux sont ensuite déposés : L'un de M. Delavèvre dont le maire donne lecture, ayant trait à l'établissement d'un jardin définitif sur le terre plein de l'Hotel-de-Ville.

M. Herpin émet le vœu supplémentaire pour la boite aux lettres dont est pourvu le quartier de Notre-Dame de Lourdes, à solliciter auprès de l'administration des Postes.

M. Muller renouvelle le vœu d'améliorer le service télégraphique de nuit.

La séance est ensuite levée à 11 heures 40.

Echo des Fêtes du Centenaire

La cantate de MM. Louis Rosoor et Pierson

La commission des orphéonistes « Crick-Sicks » avait organisé mardi soir en son local, hôtel du Cygne, Grand'Place, une réunion tout intime, au cours de laquelle un punch a été offert aux musiciens et chanteurs qui avaient bien voulu prêter leurs gracieux concours pour l'exécution de la cantate de MM. Louis Rosoor et Pierson.

M. Edmond Masurel, le dévoué et sympathique président de notre brillante phalange orphéonique, a pris le premier la parole et dans une charmante allocution, a vivement félicité le poète, le compositeur et la famille de ce dernier, qui, on le sait, ne compte que des artistes de haute valeur.

En terminant, il a exprimé l'espoir que les liens qui unissent depuis tant d'années les orphéonistes « Crick-Sicks » soient encore resserrés à la suite de la brillante exécution de la cantate, cette œuvre d'un caractère éminemment tourquennoise.

Ces paroles ont été soulignées d'un chaleureux vivat, chanté par toutes les personnes présentes.

M. Louis Rosoor, vivement ému de cette manifestation de sympathie, a longuement remercié les « Crick-Sicks », ainsi que la *Musique municipale*, la fanfare du *Petit Château*, les Sociétés chorales : *La Cœcilia*, de Roubaix ; *l'Echo de la Frontière* et *La Muse des Travailleurs*, pour le concours aussi précieux que désintéressé, qu'ils avaient apporté pour l'exécution de la cantate.

Après lui, un vétéran de la Société des *Crick-Sicks*, M. Louis Tanceé, a déclaré qu'il était heureux, en cette circonstance, de féliciter hautement M. Louis Rosoor qui avait su placer les orphéonistes *Crick-Sicks* au premier rang des Sociétés chorales et avait su mener à bonne fin l'œuvre entreprise par son père, ancien chef de la Société, sous la direction duquel il avait chanté.

Un nouveau vivat est ensuite chanté, par toute l'assemblée en l'honneur de l'auteur et du compositeur, puis la fête s'est continuée jusqu'à une heure assez avancée de la soirée.

En raison des nombreuses demandes reçues par la commission des Crick Sicks au sujet de la cantate, celle-ci aurait décidé de donner prochainement une audition publique de cette œuvre, et, hâtons-nous de le dire, nous sommes persuadés que l'accueil le plus chaleureux lui est réservé.

F...

Une Fête au Lycée

Les élèves du lycée de Tourcoing avaient convié leurs maîtres et leurs parents à une charmante fête scolaire qui a eu lieu hier soir à 5 heures dans le grand gymnase de l'établissement. La salle avait été gracieusement ornée de faisceaux de drapeaux tricolores. Sur l'estrade se dressait le buste de la République.

Bien avant l'heure fixée pour cette petite fête, un brillant auditoire composé surtout en majorité de dames avec toilettes fraîches et élégantes avait totalement envahi la vaste enceinte.

Le programme était divisé en deux parties et sa composition était des mieux comprises.

Nous applaudissons tout d'abord à une charmante Gavotte de Resch, enlevée avec brio par les élèves et les professeurs de musique, puis les gymnastes du Lycée se livrent, aux applaudissements de l'assistance, à un exercice de boxe française très réussi.

M. Shuppy fils et M. Rasson, élève de mathématiques élémentaires, jouent les airs de ballet de Faust, sur piano à quatre mains. Le maître et l'élève sont très justement applaudis.

Puis la toute gracieuse Mme Bugniard, qui vient par son talent de chanteuse et de musicienne accomplie compléter le charme de cette petite fête.

Nous avons dit que le programme était varié : voici maintenant le professeur d'escrime M. Baisy qui tire une botte avec un de ses meilleurs élèves, M. Caignet (1re sciences).

Les gymnastes guidés par leur excellent professeur M. Delannoy se livrent à des exercices libres aux barres parallèles, et se font applaudir ainsi que dans les exercices d'ensemble avec armes.

Nous applaudissons à un délicieux quatuor auquel prennent part Mme Bugniard, MM. Bailly, Turbelin et Nupuy fils.

M. Turbelin interprète ensuite sur violon alto, une jolie composition musicale, la Cinquantaine, de Gabriel Marie, qu'on ne se lasse pas d'entendre.

M. Bailly est toujours l'excellent artiste que nous avons tant de fois applaudi.

Mme Bugniard chante d'une façon ravissante deux exquises mélodies, *Persévérance* de Remberg et *Aubade* familière de Lacome.

La petite fête se terminait par une comédie bien vive mais bien bonne *l'Avocat Patelin* qui a trouvé en MM. Rivoix, Gayet, Nobis et Gasteau les interprètes les plus consciencieux.

Salon des Champs-Elysées

Nous avons annoncé dernièrement que le tableau de M. Jacquet avait été admis au salon, nous sommes heureux d'apprendre que notre concitoyen vient d'obtenir sa première mention. Le tableau exposé, représente le père de M. Jacquet, peint grandeur naturelle, assis dans un fauteuil, vêtu d'une robe de chambre en velours.

M. Henri Jacquet est l'auteur de deux dessins allégoriques qui ornent la cantate officielle de MM. Pierson et Rosoor, éditée à l'occasion des fêtes du Centenaire.

Les exploits d'un Cambrioleur

Un vol qui dénote chez son auteur une audace inouïe, a été commis il y a quelque temps au numéro 24 de la rue Nationale, dans l'immeuble acheté par la Ville en vue de la création d'un nouveau commissariat, et dans lequel on avait installé le bureau de M. l'Inspecteur du travail.

D'après les renseignements que nous avons recueillis, voici la façon dont le voleur a opéré :

M. Rompteau, inspecteur du travail, mis en disponibilité, avait été remplacé par M. Lefebvre, qui vint à Tourcoing le 10 mai dernier pour visiter son nouveau domicile, et comme des ouvriers étaient occupés à y faire des réparations, il résolut de revenir quelques jours plus tard pour prendre définitivement possession de son poste.

Il revint le 15 mai, mais il constata que le mobilier du bureau consistant en un bureau-ministre, un fauteuil, quatre chaises et une pendule, avait été enlevé pendant cet intervalle.

Il n'y prêta pas d'attention, croyant tout d'abord que la ville avait fait reprendre ledit mobilier, afin de le remplacer, mais quelques jours se passant et comme sœur Anne, ne voyant rien venir, il fit une démarche à l'hôtel de ville où on lui dit qu'aucun ordre n'avait été donné à ce sujet.

Plus de doute, un hardi voleur avait profité de ce que personne n'habitait l'immeuble pour y pénétrer et enlever le mobilier.

A la suite d'une enquête, on finit par apprendre qu'un individu avait vendu pour une somme de quarante francs, le fauteuil, les quatre chaises et la pendule, chez Henennaere, rue du Haze, où il s'était présenté sous le nom de Daloux Jean-Baptiste, demeurant chez M Bolin, rue de Paris, en disant que ces affaires l'appelant à Paris, il avait décidé de se défaire de son mobilier.

Chez M. Delvoye Henri, brocanteur, rue Neuve-de-Roubaix, l'avait vendu le bureau et opéré de la même façon, mais en donnant un autre nom celui de : Gallin Jules, demeurant au Halot.

Les objets furent saisis et amenés au commissariat central, et l'on mit aussitôt les agents à la recherche du voleur qui doit être réfugié en Belgique.

Voici son signalement : Taille de 1 m. 60 à 1 m. 65, assez forte corpulence, 25 à 30 ans, cheveux, chatain clair, coupés courts et relevés en brosse, moustaches d'un blond roux, vêtu d'un complet en drap noir et coiffé d'une casquette noire, dite à la russe.

La fraude

Les préposés des douanes Léandre Dumoulin et Louis Verlht, du bureau de la Marlière, ont arrêté hier à la plaine Bossut, le jeune François Libert, 15 ans, rue Houchard, nanti de 21 kilogrammes de poivre en grains, valeur 63 francs.

Chronique colombophile

La société colombophile « Union et Progrès », établie au café de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, a l'honneur de rappeler aux amateurs son concours d'Orléans pour lequel elle offre 2,000 fr. de prix d'honneur. La mise en panier aura lieu vendredi 1er juin, de trois à sept heures du soir, au local de la société.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 21 au 26 mai 1894

Soie	»
Laine peignée	371,400
Laine filée	20,634
Blousses	37,634
Coton	22,732
Totaux	452,300
Conditionnements	1,109
Titrages	97
Dégraissages	20

Le directeur,
Arthur BONTE.

Photographie Artistique et Industrielle
81, rue Desurmont, TOURCOING
près le Nouvel Hôtel-de-Ville
Portraits soignés depuis 7 fr. la douzaine, émaillés et bombés, avec un grand comme prime gratuite.
Portraits artistiques, au charbon, spécialité de la maison.
Réduction aux militaires et aux personnes participant à la Fête du Centenaire.
On opère par tous les temps.
81, RUE DESURMONT, TOURCOING

BONDUES

Dimanche, un artilleur du 27e de Douai, domicilié à Bondues, 23 ans, était venu en permission chez sa famille à Marcq. Il vint ensuite jusqu'à Bondues et comme il était alors en état d'ivresse, sa mère et un ami de M. Marescaux, l'engagèrent vivement à rentrer, mais le militaire excité d'un ... [illegible]